VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **01 octobre 2021 à 16 h 00**

AUJOURD'HUI **premier octobre deux mille vingt et un**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 septembre 2021, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégoty BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Nicaise JOSEPH à Lucas PEYRE, Julien BONY à Cécile LAPORTE, Jean-Pierre BRENAS à Catherine PINET-TALLON, Fatima CHENNOUF-TERRASSE à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Dominique BRIAT et Nicolas BONNET arrivent pendant la présentation de la question n°1.

Alexis BLONDEAU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Eric FAIDY).

Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°3 (fin du pouvoir donné à Christophe BERTUCAT).

Eric FAIDY demande une suspension de séance à 17h41, à laquelle M. le Maire accède.

Rémi CHABRILLAT quitte la séance pendant la suspension de celle-ci et donne pouvoir à Thomas WEIBEL.

Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance à 17h50.

Les élus du groupe Avenir Républicain quittent la séance pendant le débat de la question n°3.

Pierre SABATIER quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Anna AUBOIS.

Anne-Laure STANISLAS quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Marion BARRAUD.

Rapport N° 18
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Un crédit de 24 330 € est disponible au Budget Primitif 2021 pour l'attribution de subventions exceptionnelles à des associations culturelles. Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATION APOCES

Créée en 2015, APOCES a pour principal objet la création, la diffusion, l'organisation, la promotion et la production de spectacles et d'événements culturels. L'association est à l'origine de la création du Festival Coupure de Courant dont la première édition a été proposée en juin 2019.

Cette manifestation est un festival éco-responsable de musique et performances qui se déroule en centre-ville de Clermont-Ferrand, Place de la Victoire. Pour sa deuxième édition, l'événement est prévu les 1er et 2 octobre 2021, dans le cadre de la Semaine Européenne du développement Durable, organisée par la Métropole. Générateurs à pédales pour un vélo-concert, DJ alimenté par des panneaux solaires, etc., il s'agit d'un projet original, innovant, et résolument tourné vers l'avenir.

Au regard de ce projet singulier, il est proposé à votre commission d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 €.

Budget prévisionnel : 50 160 €
Subvention exceptionnelle 2019 : 1 500 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée: 1 500 €

THEATRE DU PELICAN

Le Théâtre du Pélican, compagnie qui fait l'objet d'un conventionnement triennal (40.000 €/an), assurera à titre exceptionnel, le pilotage d'un pré-meeting de l'IETM (réseau international des arts du spectacle vivant contemporain) dans le cadre de la réunion plénière organisée à Lyon, et plus largement en Auvergne-Rhône-Alpes, en octobre 2021 sur le thème « Trans-mission(s) - Transition ».

Ce pré-meeting aura lieu le 20 octobre à Clermont-Ferrand, en partenariat avec La Comédie de Clermont, le réseau Domino et l'IETM. La thématique précise retenue porte sur les projets de coopération avec des jeunes dans un contexte européen et verra l'organisation de tables-rondes et d'ateliers avec des intervenants européens (professionnels de la culture).

Au regard de ce projet qui croise les enjeux et priorités de la politique culturelle municipale autour de la jeunesse, de l'accessibilité de la culture, de la transition et des échanges européens dans le cadre de la candidature de la Ville au titre de Capitale européenne de la Culture, il est proposé à votre commission d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 3.000 € pour participer à la prise en charge des frais d'organisation.

Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée: 3 000 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 OCT. 2021

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Politique culturelle

Isabelle LAVEST